

## **BULLETIN D'INFORMATION N° 15**



### **Ouverture de la Mairie au Public**

- **Mardi et Vendredi** : de 8h30 à 12h
- **Secrétaire de Mairie** : Laurence CAPSAL
- **Tél.** : 04.71.46.12.51
- **Fax** : 04.71.43.76.28
- **Email** : [saint-saury.mairie@wanadoo.fr](mailto:saint-saury.mairie@wanadoo.fr)
- **Site Internet** : [www.saint-saury.fr](http://www.saint-saury.fr)

**DÉCEMBRE 2021**

### **LE MOT DU MAIRE**

Cette année 2021 a encore été difficile, dû au COVID 19. Il nous faut demeurer vigilants et agir plus que jamais dans le respect des consignes sanitaires car l'envie de reprendre notre vie d'avant est grande, de s'affranchir de ces contraintes qui pèsent déjà depuis trop longtemps sur notre quotidien.

Le bonheur et la bienveillance de chacun d'entre nous sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Je vous souhaite, à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'années, et je vous présente mes meilleurs vœux pour 2022.



**Roger CONDAMINE**

## ETAT CIVIL

### Décès :

- Rose **TRUEL** (96 ans) le 17 Mars 2021 à l'EHPAD Le Rouget-Pers
- Marie-Louise **VAURS** (100 ans) le 12 Mai 2021 à l'EHPAD Maurs
- Pierre **MOMBOISSE** (85 ans) le 03 Août 2021 à l'EHPAD Le Rouget-Pers
- Marius **LAPARRA** (93 ans) le 29 Novembre 2021 à l'EHPAD Le Rouget-Pers
- *Marius Robert AMBLARD (94 ans) le 23 Octobre 2021 à l'EHPAD Le Rouget-Pers*

### Nouveaux Arrivants :

- Mr et Mme **DELPUECH** Raymond  
(Achat maison JAQUET Arlette)

## BUDGET 2021

Le budget de la Mairie :

- Fonctionnement : 288 382,14 euros
- Investissement : 383 250,76 euros

Les taux d'imposition (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti) restent toujours inchangés pour 2021.

## TRAVAUX 2021

**Voirie communale :**

**MONTANT TOTAL T.T.C.**

**46 163,04 €**

- Eclairage lampe à Lasvergne : **850 €**
- Maison (2) à Lécides : Montant hors taxes : 154 906,83 €  
TVA 20 % : 30 981,37 €  
TTC : **185 888,20 €**
- Subvention DETR : **46 472,00 €**
- Subvention Région : **15 000,00 €**





## BILAN DE PECHE

- Achat truites : **2 912,00 €**
- Vente cartes pêche : **2 589,00 €**
- Perte : **323,00 €**

## RÉSERVATION SALLE DES FETES

	<u>Habitants de la Commune</u>	<u>Hors Commune</u>
Salle des Fêtes	100 euros	200 euros
Salle du Conseil	20 euros	40 euros

**Caution demandée 200 euros**

## COLIS DE NOEL

Les 35 colis seront distribués le **VENDREDI 24 DECEMBRE 2021** dans l'après-midi dont 3 en maison de retraite dans le respect des règles sanitaires, pass sanitaires obligatoires pour les personnes qui distribuent les colis,

## INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le **31 DECEMBRE 2021**

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- Anciens combattants : **200 €**
- Comité des fêtes : **200 €**
- Association chasse : **200 €**

## LOCAL DE CHASSE

Au niveau du Local de Chasse, une délibération a été prise le 28 Août 2015 :

- d'une location annuelle pour A.C.C.A. d'un montant de **quatre cent euros**.
- d'une location temporaire pour les habitants utilisateurs de la chambre froide d'un montant de **vingt euros**.

La commune paye l'électricité et l'eau pour un montant de **880 €**.

Pour la location de la chambre froide, vous devez contacter **André LAPARRA**  
au 06.81.64.82.36

## URBANISME

Le PLUI est en cours d'élaboration, si il y a des personnes qui ont des granges à aménager en habitation dans l'avenir, les faire inscrire à la mairie.



**Lucie ROUCAN**  
100 ans



**Lucie** est née le 20 Juillet 1921 à Lacaraldie de Saint-Saury, mariée le 30 Juillet 1942 à Saint-Saury avec Maurice ROUCAN, celui-ci décédé le 30 Avril 1953.

De cette union est née deux enfants : René et Jean-Claude.

Cinq petits enfants et quatre arrières petits enfants la comblent de bonheur.

Pendant de très longues années, Lucie a été cantinière à l'école de Saint-Saury où elle était très appréciée par les enfants, c'était une très bonne cuisinière.

Dans plusieurs foyers, elle faisait aussi les ménages.

Lucie a toujours été appréciée par son travail, sa gentillesse et sa disponibilité envers les personnes âgées.

Aujourd'hui, moi-même et le conseil municipal nous lui fêtons ses 100 ans entourée de sa famille.









## **UN PROJET DE BOÎTE A LIVRE**

### **C'est Quoi ?**

Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture.

C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à lire, vous lui donner une seconde vie, tout en respectant l'environnement .

Qu'on les appelle « boîtes à livres », « boîtes à lire », « arbres à lire », « cabines à lire », « le coin de lecture » ou autre, leur création connaît un succès grandissant en France.

### **Le Principe ?**

Lorsque la boîte à livres est installée, chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement.

La boîte à livres offre un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage.

Les boîtes à livres viennent compléter l'offre de lecture du territoire.

Elles sont accessibles 24h/24 et 7j/7.

### **Les Objectifs ?**

Donner les livres plutôt que de les jeter donne un sens concret à la notion de « durabilité » (donner une seconde vie aux livres, bandes dessinées, magazines, ...).

Transmettre le plaisir du livre et le goût de la lecture.

Valoriser les échanges libres.

Favoriser la participation citoyenne des habitants et le partage.

### **Le Lieu ?**

Le choix du lieu d'implantation a été important : Le projet va se concrétiser dans l'ancien local de chasse, sur la place, en face le Restaurant de Georgette.

Il était nécessaire de prendre un local pour que les livres soient à l'abri de l'air et de l'humidité.

## Comment allons nous appeler notre boîte à livres ?

# LE COIN DES LIVRES



## PRENEZ - LISEZ PARTAGEZ

**ici** Prenez et déposez **librement**  
les livres de votre choix

*La lecture est encore plus belle  
quand elle est partagée.*

Mairie de SAINT-SAURY  
1 Rue de la Mairie - 15290 Saint Saury  
Tél : 04 71 46 12 51



### Lien social

Favorise le lien social en  
créant un lieu ouvert à tous.



### Écologie

Participe à l'économie  
circulaire en offrant une  
seconde vie aux livres.



### Culture pour tous

Diffuse la culture et transmet à  
chacun le plaisir de la lecture.



### Liberté

Permet de prendre et  
déposer un livre à tout  
moment de la journée.

## La Gestion ?

Une information à la population par les réseaux sociaux et le bulletin municipal permettra de la faire connaître. (Voir article de presse)

Le principe repose sur l'échange et le respect par les habitants utilisateurs, mais il est nécessaire de trouver une personnes référente pour la gestion.

Cela permet d'éviter un détournement de l'usage par la présence de livres à caractère sectaire, raciste, homophobe, sexiste,... ou non adaptés à tous les publics (des enfants notamment peuvent avoir accès à la boîte).

Le rôle du du référent sera d'être vigilant sur le contenu de la boîte en retirant les ouvrages problématiques et en veillant à l'alimentation et au renouvellement régulier des livres si besoin.

L'indication du numéro et du mail de la mairie sera affichée pour permettre à un utilisateur de signaler un problème.

Une gestion et une information régulière permettra l'appropriation par les habitants de cette nouvelle proposition participative de proximité.



# Espace France Services de Saint-Mamet la Salvetat



**France  
services**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

5, rue des Placettes 15220 SAINT-MAMET LA SALVETAT

[msp.stmamet@chataigneraie15.fr](mailto:msp.stmamet@chataigneraie15.fr)

04.71.49.33.30

[www.chataigneraie15.fr](http://www.chataigneraie15.fr)

## NOS HORAIRES

Du lundi au vendredi :  
de 8h30-12h30 en accès libre  
de 13h30 à 17h00 sur rendez-vous



FRANCE SERVICES, un service public de proximité

L'Espace France Services vous accompagne dans vos démarches  
dans les domaines suivants :

- FAMILLE / CITOYENNETÉ : CAF en ligne, impôts...
- SANTÉ : compte AMELI (CPAM)
- RETRAITE
- EMPLOI : recherche d'emploi, espace personnel Pôle Emploi
- TRANSPORTS : carte grise, permis de conduire
- DROITS
- LOGEMENT

Vous pourrez bénéficier d'un libre-accès à des postes informatiques connectés à internet et/ou être accompagné dans l'utilisation des équipements informatiques (ordinateur, scanner, système visio, imprimante...)

## NOS PARTENAIRES



## NOS PERMANENCES

### ASSOCIATIONS ADDICTIONS FRANCE

Sur rendez-vous - 04 71 48 70 28

### CAF DU CANTAL

En Visio-accueil

Du lundi au vendredi - sur rendez-vous (à l'accueil)

### CIDFF

(Centre d'Information aux Droits des Femmes et des Familles)

Sur rendez-vous - 04 71 46 89 50

### CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL

Services sociaux....

Sur rendez-vous - 04 71 46 99 62

### CPAM

En Visio-accueil

Du lundi au vendredi - sur rendez-vous (à l'accueil)

### MSA

Assistante sociale

En Visio-accueil ou sur rendez-vous - 04 71 64 66 46

### POINT JUSTICE

CDAD, APAJ 15 et Conciliateur De Justice, UDAF

Sur rendez-vous - Numéro vert : 3039



#MAÎTRISE DES COÛTS

#RÉDUCTION DES DÉCHETS

#MODERNISATION DU SERVICE

#ÉVOLUTION FORTE DES COMPORTEMENTS

## TARIFICATION INCITATIVE

Les élus de la Châtaigneraie Cantalienne ont cherché collectivement une solution pour maîtriser les coûts, pour améliorer le service, pour réduire le volume des poubelles noires. Responsable de la collecte d'un territoire de 21 207 habitants et de 50 communes, la Châtaigneraie a décidé de mettre en place la Redevance des Ordures Ménagères Incitative lors du conseil communautaire du 4 décembre 2019 à Mours.



## MAIS C'EST QUOI ?

C'est une tarification qui permet l'application du principe **pollueur payeur**. Cette tarification est établie en fonction du niveau de production de déchets. L'usager est alors incité financièrement à réduire le volume de sa poubelle noire. Un système **plus équitable** basé sur une production réelle de déchets comme votre eau ou votre électricité. La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative est composée d'une **part fixe** et d'une **part variable** (dépôts supplémentaire au delà du quota prévu dans le forfait). Cette redevance servira à financer l'ensemble des coûts de service de collecte et de traitement des déchets ainsi que la gestion des apports en déchèterie.



## INFORMATION ET EXPLICATION DU NOUVEAU SYSTÈME AUPRÈS DE LA POPULATION

### CALENDRIER ?

ACQUISITION DES CAMIONS ET DES CONTAINERS CONNECTÉS

RÉALISATION DES PLATEFORMES POUR L'INSTALLATION DES CONTAINERS CONNECTÉS SEMI-ENTERRÉS SUR LES 50 COMMUNES EN PARTENARIAT AVEC LES ÉQUIPES MUNICIPALES. DISTRIBUTION DES BADGES.

FACTURATION À BLANC VOUS CONTINUEREZ À PAYER VOTRE REDEVANCE HABITUELLE MAIS EN PARALLÈLE NOUS ÉTUDIERONS LES RÉSULTATS DE CE NOUVEAU SYSTÈME.

LANCEMENT DU NOUVEAU SYSTÈME ET PAIEMENT DE LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES.

2022

2023

2024

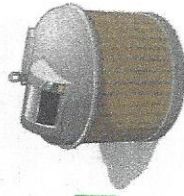
## QUEL CHANGEMENT POUR VOUS ?

Certains points de collecte vont disparaître, les dépôts des sacs noirs se feront sur des plateformes collectives où seront proposés aussi les « trois flux de tri » : verre, emballages et papier.

La collecte en containers marron va disparaître progressivement au profit de la collecte des containers collectifs connectés.

Vos colonnes de tri resteront les mêmes, les colonnes réservées aux emballages seront multipliées pour accueillir plus de produits de tri (bientôt, tous les emballages plastiques seront acceptés). Comme les consignes vont devenir plus simples, ce sera plus facile de trier !

Vous paierez une redevance plus juste basée sur vos réels efforts de réduction du poids de vos poubelles noires et non plus un forfait commun à tous.



N'HÉSITEZ PAS À NOUS APPELER POUR EN SAVOIR PLUS 04 71 49 33 30



PLUS ON SAIT MIEUX ON FAIT »

# C'EST SIMPLE ! TOUS ENSEMBLE RÉDUISONS LE POIDS DE NOS POUBELLES !

## LE SAVIEZ VOUS ?

Un habitant de la Châtaigneraie produit en moyenne par an en 2020, 226 Kg de poubelles noires, 251 Kg de déchets en déchèteries, 60 Kg de déchets recyclables (verre, emballages et papiers) soit au total = 537 Kg de déchets par an

## LE SAVIEZ VOUS ?

Vos poubelles noires partent dans des camions tous les jours vers le Tarn et Garonne (174 kms) pour être enfouis sous terre

## LE SAVIEZ VOUS ?

Les Bio déchets (épluchures, restes alimentaires etc.) présentent le plus lourd dans nos poubelles. Ils représentent 1/3 du poids de nos poubelles noires. Il est très important quand on le peut de les dévier (compostage, alimentation animale etc.)

## CHANGEONS NOS PRATIQUES DÈS MAINTENANT !

on trie mieux et à chaque fois (emballages, papiers, verres)

+ on composte

+ on achète des produits avec le moins d'emballages et recyclables (produits en vracs etc.)

=

**une poubelle qui perd du poids**

**Taxe Générale sur les Activités Polluantes**  
Prélevée par l'Etat pour les déchets enfouis, cette taxe passera de 25 € par Tonne en 2021 à 65 € en 2025.

## Surcoûts de transport

(liés à l'augmentation du coût du carburant.

## Coûts d'acceptation en décharge

Comme les capacités d'accueil baissent, les coûts d'accueil augmentent.

## DES COÛTS QUI EXPLOSENT

Toi aussi  
réduis ta  
poubelle

Communauté de communes

Châtaigneraie  
CANTALIENNE